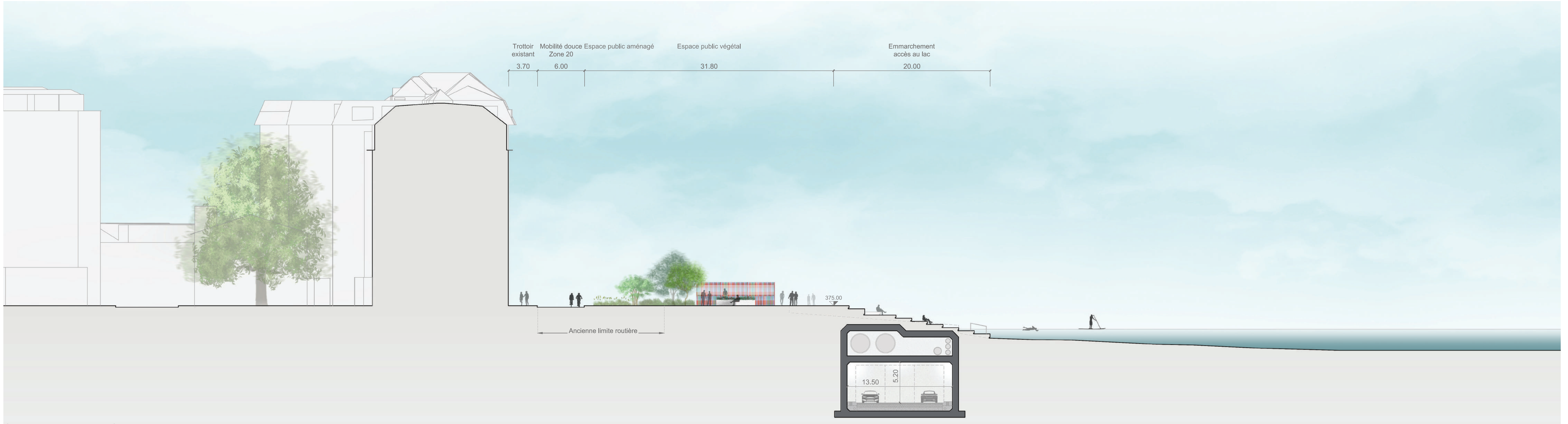


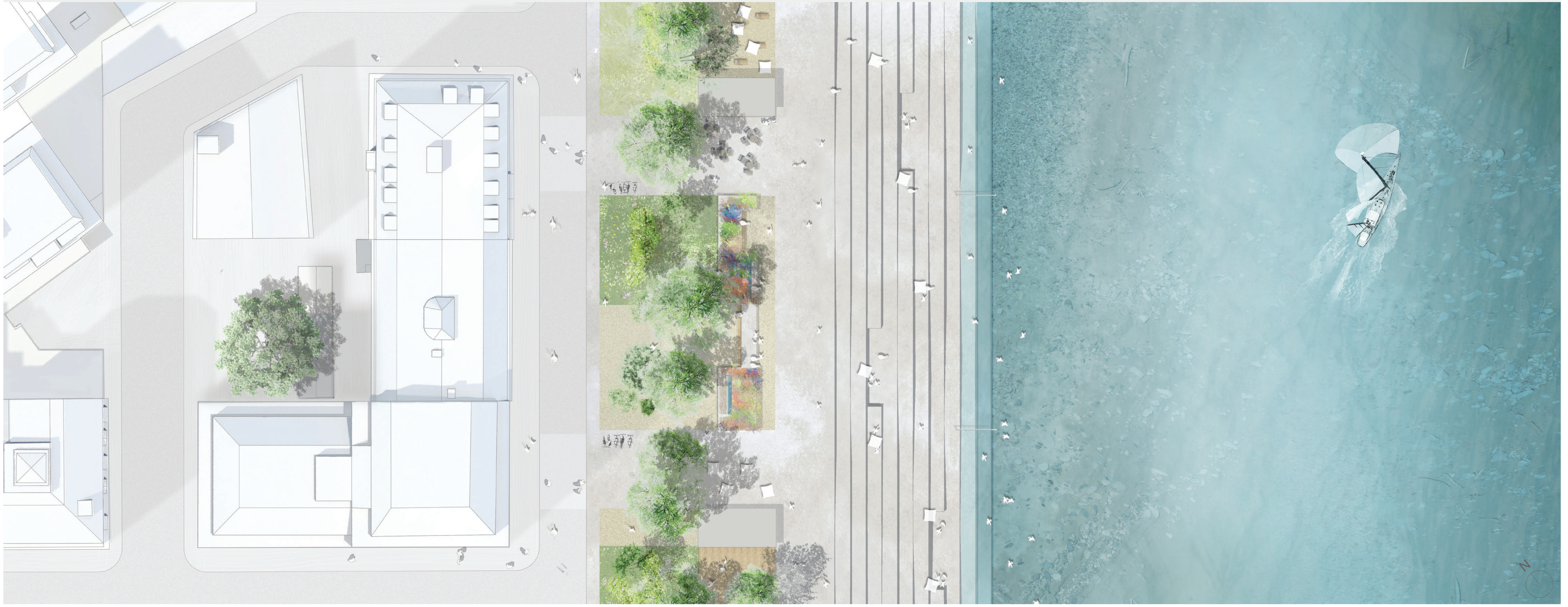
**Analyse**  
 Le projet UpgRade propose un réaménagement radical de la Rade afin, comme le disait Maurice Brailleard « d'orienter le projet à long terme de la ville ». Il s'agit ainsi d'imaginer la Rade alors que la population de Genève aura plus que doublé de même que le besoin en mobilité, qu'un manque crucial en énergie se fera sentir, que le climat sera sensible et changeant et finalement que l'homme et la femme seront à la recherche éperdue de bien-être et de plaisir.  
 La Rade de Genève est une configuration rare. En effet, Genève est une ville internationale au bout d'un lac entouré de montagnes, un écrin, un site exceptionnel, un patrimoine, qu'il faudrait préserver et auquel les habitants et visiteurs devraient avoir davantage accès ! Toutefois, la Rade est traversée quotidiennement par un trafic automobile intense. Les routes bordent les quais créent une césure artificielle entre les habitants et le lac. Le bruit engendré péjore l'expérience de détente recherchée par les usagers. De plus, il existe une situation chaotique sur les rives : bateaux, chantiers navals, cabanes de pêcheurs, entreprises lacustres,

ports de plaisance, centres de sport nautiques se succèdent sans cohérence.  
 Le concours d'idées cherche à faire émerger des visions alternatives, novatrices, différenciées d'aménagement et d'activités pour la Rade de Genève, ses quais et l'accès au lac. C'est ce que propose le projet UpgRade, autour d'un geste fort.  
 Notre point de départ est l'homme et la femme qui ont envie de jouir du bord du lac : ils veulent s'asseoir et se détendre, se prélasser au soleil et même se baigner dans le lac. Il s'agit donc de rendre la Rade aux habitants et visiteurs, qu'ils viennent y prendre du plaisir. Pour ce faire, il faut nettoyer la Rade pour la transformer en un immense parc, qui deviendra un lieu de rencontre et de détente au bord du Lac, que tous pourront s'approprier.

L'intervention suit quatre diagrammes conceptuels.



Quai du Mont-Blanc | Coupe A 1:250



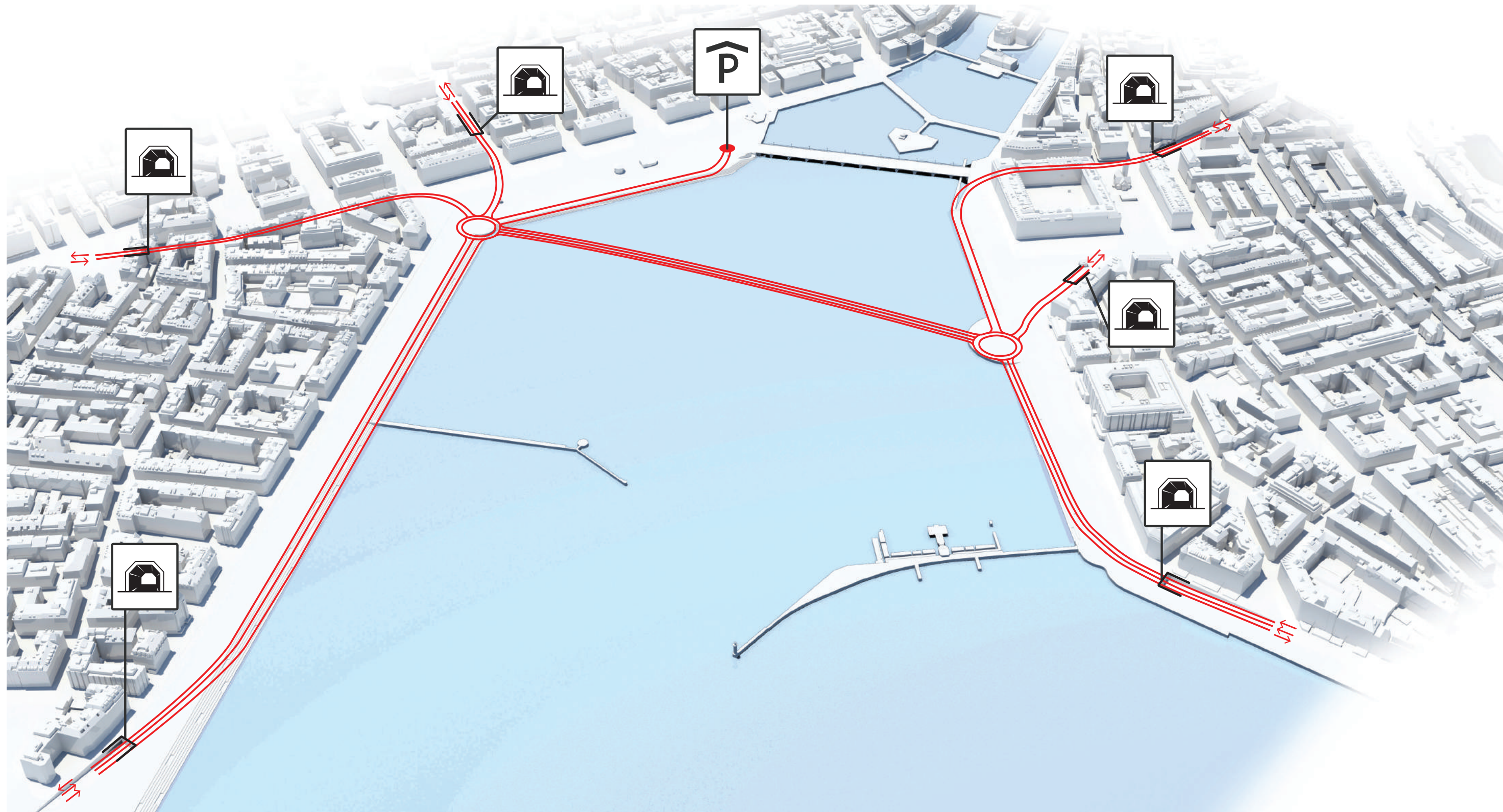
Quai du Mont-Blanc | Vue en plan 1:250



Vue quai du Mont-Blanc



Vue quai du Mont-Blanc



**1. Trafic routier dans tunnel sous-lacustre**

L'aménagement de la Rade ne peut être réussi que si le trafic routier est déplacé. En effet, on se trouve actuellement en présence d'un site magnifique qui est pollué par la voiture. Le trafic routier ne peut être supprimé mais, pour résoudre le problème d'encombrement, le projet UpgRade propose de le déplacer dans un tunnel sous-lacustre. Ce tunnel d'environ 500 m de long est connecté à chacune de ses extrémités à un giratoire souterrain. Le giratoire de la rive droite est situé sous le quai d'embarcadere des Pâquis et il permet de rejoindre par des tranchées couvertes souterraines le quai Wilson, la place des Alpes et la rue Chantepoulet. Le giratoire de la rive gauche est positionné sous l'angle rentrant du jardin Anglais et il permet de connecter également par tranchées couvertes le quai Gustave-Ador, l'avenue Pictet-de-Rochemont, la rue d'Italie et le parking du Mont-Blanc.

La traversée sous-lacustre permet d'absorber l'entier du trafic routier avec deux voies dans chaque sens.

Les tranchées couvertes du quai Wilson et celles du quai Gustave-Ador sont à trois voies, dont les sens de circulation peuvent être adaptés suivant les heures de pointe. Les autres tranchées couvertes sont à 2 voies, une dans chaque sens car elles sont moins chargées. Le parking du Mont-Blanc est connecté par une tranchée couverte au giratoire souterrain du jardin Anglais. Les sorties existantes pourront ainsi être supprimées et le jardin Anglais magnifié. La traversée sous-lacustre est réalisée avec un tunnel immergé ; les sections de tunnel sont préfabriquées, amenées par flottage puis immergées, permettant d'avoir un impact minimum sur la ville durant la construction.

Les coûts du tunnel sous-lacustre sont limités, c'est la plus petite traversée jamais proposée !



**2. Nature en ville**

Le projet UpgRade propose de transformer la Rade en un immense espace public végétalisé ceinturé par une piste dédiée à la mobilité douce. La Rade devient dès lors un espace public, végétalisé et piéton, continu et interconnecté aux rues adjacentes. Elle s'étend sur la rive droite de la Perle du Lac au quai des Berges, en passant par le quai Wilson et le quai du Mont-Blanc ; et sur la rive gauche de la promenade du Lac, en passant par le Parc la Grange, la plage des Eaux-Vives, le quai Gustave-Ador et le Jardin Anglais. Les deux rives sont reliées par le Pont du Mont-Blanc libéré de ses bouchons, formant ainsi une continuité des promenades. Cet espace public végétalisé forme une ossature végétale principale qui est connectée au parc du Monument

Brunswick, au square du Mont-Blanc, à la rue du Mont-Blanc jusqu'à la gare Cornavin, au quai des Berges, à la place de la Fusterie, à la place du Molard, à la place de Longemalle, assurant ainsi une porosité du tissu végétal en direction de la ville. La nature pénètre ainsi la ville par la Rade. La voie de mobilité douce est assimilable à une zone 20, accueillant en priorité la mobilité douce, mais aussi les transports publics et le trafic local. Ainsi, une piste continue de 6 m de large connecte le quai du Mont-Blanc, le pont du Mont-Blanc, la promenade du Lac et le quai Gustave-Ador ; réalisant enfin une liaison de mobilité douce efficace.

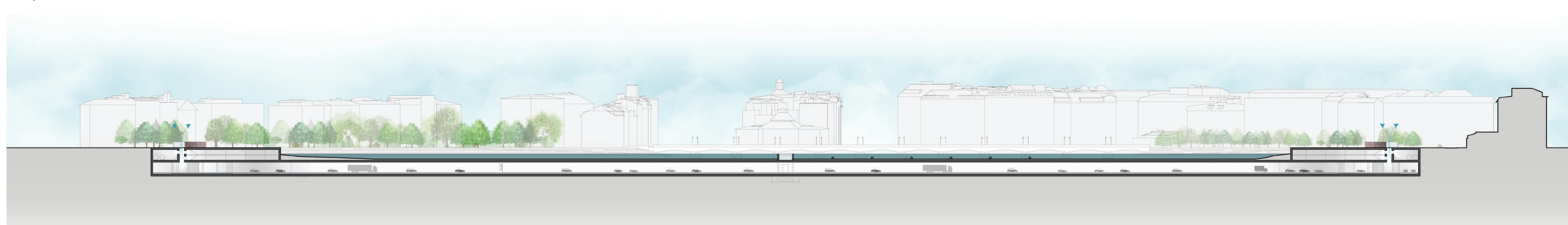
Un immense espace piéton végétalisé ; une bouffée d'oxygène !



Jardin Anglais | Coupe B 1:250



Vue quai Gustave-Ador



Coupe tunnel sous-lacustre 1:1000



3. Détente et plaisir au bord du Lac

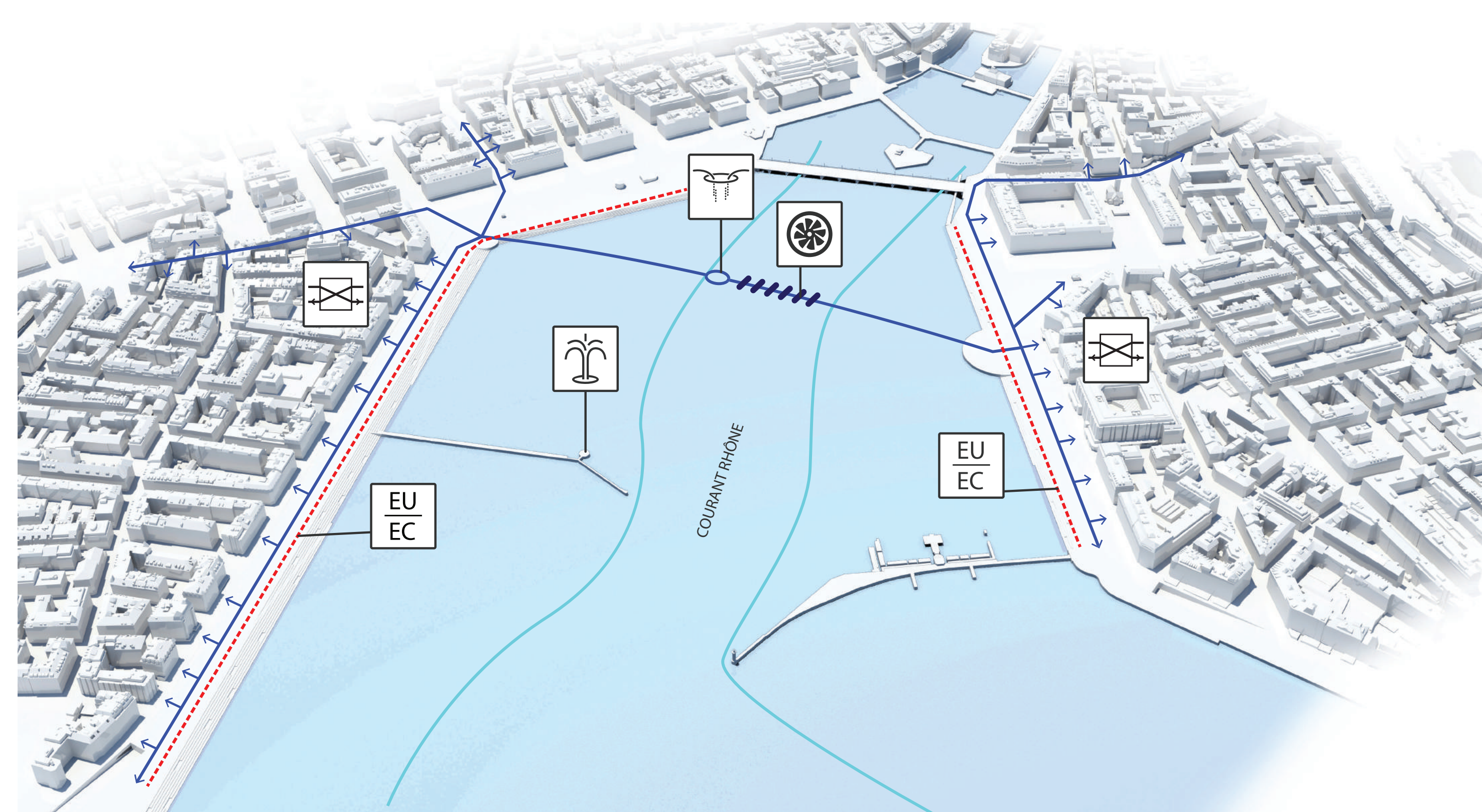
Le projet UpgRade propose un immense espace de détente et de plaisir au bord du Lac avec un emmarchement pour accéder à l'eau et à l'arrière des placettes végétales.

L'emmarchement est prévu avec des grandes marches qui débütent au niveau des quais existants et descendent et pénètrent dans l'eau. Les marches taillées dans la masse sont en béton délavé. Les gradins intègrent des rampes diagonales pour permettre l'accès au Lac aux personnes à mobilité réduite. De même, pour faciliter cet accès, des mains courantes sont prévues sur la partie basse. Ainsi, tous les habitants et visiteurs pourront se détendre au bord du Lac et même aller y tremper les pieds et se baigner. De cette façon, la ville se rapproche du Lac et la Rade devient un lieu de détente privilégié et calme.

Le tissu végétal suit la forme des quais, mais pour en favoriser l'appropriation par les habitants et visiteurs, il est aménagé sous la forme de placettes qui se succèdent sur l'ensemble du pourtour de la Rade. Ces placettes délimitent des zones végétales et sont équipées de cabanes. Chacune de ces placettes se

différencie suivant son utilité : cafés avec terrasses, glacières avec des chaises et parasols, place de jeux d'enfants, fitness urbains extérieurs, prairie fleurie, place de concert et marrons chauds autour d'un feu en hiver. Seul le jardin Anglais est conservé. Pour compléter ce lieu de détente, deux nouveaux groupes d'échoppes sont prévus : un au débarcadère des Pâquis et un dans le jardin Anglais. Ces échoppes regroupées en forme de demi-lune rassemblent sur un même lieu petite restauration, kiosques et guichet CGN. Elles créent ainsi des pôles d'attraction qui facilitent leur fonctionnement commercial. Par ailleurs, ces échoppes sont implantées au-dessus de chaque giratoire souterrain, ce qui permet d'intégrer dans les sous-sols la centrale de ventilation, la sortie de secours du tunnel et les locaux techniques.

S'approprier les emmarchements, les placettes et les échoppes pour la détente et le plaisir !



4. Urbanisme environnemental et écologie urbaine

Le projet UpgRade propose de créer un paysage urbain performant du point de vue environnemental et écologique.

La Rade est une zone d'écoulement d'eau du Rhône et les aménagements ne doivent pas être des entraves à cet écoulement. Ainsi, le toit du tunnel immergé est situé environ 1 m en dessous du niveau du fond du lac. De plus, les emmarchements prévus sont fluides et facilitent l'écoulement et même l'améliore si le niveau des eaux venait à monter.

Les remblayages dans le lac sont à limites et ainsi, seul un remblayage est prévu. Il est situé devant le monument Brunswick car dans cette zone le quai est nettement plus droit. Les quais sont actuellement équipés d'un seul égout collecteur. Cet égout sera dédoublé pour différencier les eaux usées et les eaux de pluie et ainsi améliorer le traitement des eaux en cas de fortes pluies pour une meilleure écologie urbaine.

À l'avenir, les questions énergétiques seront déterminantes. L'urbanisme environnemental passe par une meilleure utilisation des ressources durables à disposition. C'est pour cette raison que le projet intègre une station de pompage de l'eau du Lac et des galeries techniques de distribution de l'eau pour refroidir ou chauffer les immeubles de la ville. La prise d'eau est assurée par des crépines et par un déversoir circulaire à niveau variable formant un trou d'eau. Ce trou d'eau bien visible symbolise les prélèvements de l'homme

dans la nature. En plus, il dialogue avec le jet d'eau. Finalement, des hydroliennes sont fixées au-dessus du tunnel immergé pour capter l'énergie produite par le courant du lac et produire de l'électricité.

UpgRade, un projet dont les différents diagrammes conceptuels s'imbriquent pour former un tout :

- Le tunnel sous-lacustre permet d'assurer le trafic routier tout en libérant la Rade en surface.
- La surface ainsi libérée permet d'intégrer des espaces publics végétalisés et une piste dédiée à la mobilité douce.
- Le tunnel immergé et les galeries d'accès sont utilisés pour le trafic routier et permettent également d'intégrer un réseau de traitement et de distribution d'eau. Ils pourraient d'ailleurs également servir de parking souterrain lors de manifestations importantes.
- Les giratoires souterrains permettent aux véhicules l'ensemble des itinéraires. Ils intègrent aussi les centrales de ventilation du tunnel immergé et servent de support aux échoppes commerciales en permettant de combiner les locaux techniques.
- L'emmarchement donnant l'accès au Lac est positionné directement au-dessus des tranchées couvertes limitant les zones d'interventions.